



ACEA



ACCOMPAGNATEUR ECOLE D'ARBITRAGE

Encourager ...
Aider ... Encadrer ...
Sécuriser ... Protéger ...

Durée : 5 heures

PUBLIC VISE

☛ **Public** : Toute personne désireuse de s'investir sur la thématique citée, qu'elle soit dirigeante bénévole ou professionnelle de l'activité.

PRE-REQUIS

☛ **Le candidat doit :**

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être licencié à la FFHB tout au long de la formation
- Fournir l'attestation sur l'honneur – honorabilité/probité de l'encadrant (se renseigner auprès de votre structure d'appartenance)

VALIDITE du MODULE

☛ Le module doit être validé dans la saison, dans la limite des dates qui figurent plus loin.

☛ Le module est validé dès lors que le stagiaire, a suivi tous les temps de formation (présentiel et/ou distanciel), et, a répondu aux attentes exigées selon le module.

> Pour l'ACEA : Attestation de réussite au quiz de fin de FOAD (note > 70%)

RECYCLAGE du MODULE

Vous conservez une qualification à vie, néanmoins la Contribution Mutualisée des Clubs au Développement exige le maintien des connaissances et des compétences au regard des exigences et évolutions fédérales.

☛ Pas de recyclage

> Le diplôme reste acquis, mais l'exercice de la fonction nécessite d'être licencié et inscrit sur une feuille de match

Pour la CMCD, le Juge Accompagnateur d'Ecole d'Arbitrage doit justifier de la participation à 5 rencontres avant le 31 mai.

ACTIVITES

- ☛ A1- Il assiste l'arbitre débutant au niveau des exigences réglementaires et administratives de la compétition
- ☛ A2- Il soutient l'arbitre en se positionnant à la table de marque pour maintenir un climat favorable au déroulement de la compétition
- ☛ A3- Il protège l'arbitre en intervenant sur la rencontre au moyen d'un « Temps de Régulation Comportemental »

COMPETENCES VISEES

- ☛ Aider les arbitres et les officiels de tables dans leurs tâches administratives
- ☛ Rédiger un rapport à l'instance compétente
- ☛ Accueillir les différents publics de la structure (pratiquants, accompagnants, parents, officiels, arbitres)
- ☛ Motiver le juge arbitre jeune dans son activité
- ☛ Intervenir auprès des officiels d'équipes ou du responsable de salle (RSEC) pour apaiser les comportements déviants sur et en dehors du terrain
- ☛ Percevoir les conflits et intervenir, si nécessaire, sur le déroulement de la rencontre au moyen du TRC

MATERIEL NECESSAIRE

- Un ordinateur portable

DATES et DUREE DE LA FORMATION

🏆 1 session de 5 heures

🏆 Modalités de formation mixtes

(voir les séquences = S1, S2, S3...ci-dessous)

🏆 Du 01/09/25 au 30/04/26

🏆 S'inscrire avant le 30/04/26

> 3 heures de distanciel asynchrone en suivant un parcours en e-learning sur Campus des handballeurs

> 2 heures d'expérimentation

Attestation de réalisation de participation à deux matchs en tant qu'ACCOMPAGNATEUR ÉCOLE D'ARBITRAGE.

A produire par l'Animateur EA du club ou un Accompagnateur Territorial, ou par le Président et déposer dans Campus (avec les 2 FDME correspondantes).

S1 : du 01/09/25 au 30/04/26

S2 : du 01/09 au 30/04/26

S1 : du 01/09 au 13/10/25 (si pack ACC ou AEA)

S2 : du 01/09 au 13/10/25 (si pack ACC ou AEA)

LIEUX DE FORMATION

🏆 100% à distance (e-learning et structure)

TARIFS

🏆 Professionnel
• 60 €uros

🏆 Bénévole
• 40 €uros

INSCRIPTION

Campus des handballeurs

Toutes les inscriptions doivent être effectuées par le stagiaire au minimum 1 SEMAINE avant la première journée de formation, sur la plateforme « sporteef » nommée aussi « Campus des Handballeurs ».

- Créez votre compte : cliquez sur l'image ci-contre ou suivez le lien ci-dessous

[CAMPUS](#)

Toutes les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

[Accompagnement Stagiaire Handicap](#)

- Consultez le lien ci-contre en cliquant sur LE LIEN ou voir le contact ci-dessous

Le Guide Normand des Formations

- Le catalogue des formations sera téléchargeable sur le site internet courant août.

RENSEIGNEMENTS

 Pour les aspects administratifs : Lucie CASTEL – 5914000.lletourneur@ffhandball.net

 Pour les aspects financiers : Chantal TAMPERE – 02.35.64.41.13 – 5900000.ctampere@ffhandball.net

 Pour les aspects pédagogiques : 5900000.formation@ffhandball.net

 Pour les aspects pédagogiques Arbitrage : Hervé RIGAL – 06.34.64.94.30 – 5900000.hrigal@ffhandball.net

 Référente Handicap : Lucie CASTEL – 06.08.35.21.14 – 5914000.lletourneur@ffhandball.net

 Référent Intégrité : Philippe LEMAITRE – 5900000.ref-integrite@ffhandball.net